

## TERMES DE RÉFÉRENCE

**Projet : "PROJEUNE : Les jeunes protagonistes de l'innovation agricole pour un développement rural durable générateur d'emploi"**

**Recrutement d'une assistance technique spécialisée pour la conception et la mise en œuvre d'une offre de formation sur l'innovation pour une pratique agricole durable**

<b>Type de contrat :</b>	Assistance technique
<b>Date limite de soumission des propositions :</b>	27/12/2024

### Indice

Introduction .....	2
A propos de la Fondation CIDEAL .....	2
Contexte et justification .....	2
Objectifs de l'assistance technique .....	3
Méthodologie .....	3
Livrables .....	5
Durée de la consultation .....	5
Dossier de candidature .....	6
Methodologie d'évaluation des offres .....	6
Prémises de consultation .....	7
Coordination et supervision .....	8
Procédure de soumission des offres .....	8

## Introduction

Dans le cadre du projet "PROJEUNE : Les jeunes protagonistes de l'innovation agricole pour un développement rural durable générateur d'emploi", co-financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID) et géré par la Fondation CIDEAL, nous lançons un appel d'offres pour le recrutement d'une assistance technique spécialisée. Cette assistance technique sera chargée de concevoir et mettre en œuvre une offre de formation spécialisée sur l'application de l'innovation pour favoriser une pratique agricole environnementalement durable. Cette offre comprendra des modules en ligne et en présentiel.

## A propos de la Fondation CIDEAL

La Fondation CIDEAL, a pour vocation de remplir une double mission : d'une part, mettre en œuvre des projets de développement dans les pays du Sud, et d'autre part, agir en tant que centre de recherche spécialisé dans le domaine de la coopération au développement. Ces deux volets d'activité se complètent mutuellement, offrant ainsi une rétroaction précieuse.

Depuis sa fondation en 1983, CIDEAL a réalisé plus de 400 projets de coopération au développement dans plus de 25 pays en Afrique, en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Asie. De plus, CIDEAL a mené de multiples recherches spécialisées, coordonné et dispensé des cours de troisième cycle et des masters dans de nombreuses universités, et publié plus de 120 livres et rapports spécialisés par le biais de sa propre maison d'édition.

La Fondation CIDEAL est présente au Maroc de manière ininterrompue depuis 1995. Au cours de cette période, nous avons conduit plus de 60 actions de coopération au développement dans divers domaines.

## Contexte et justification

Le projet "PROJEUNE : Les jeunes protagonistes de l'innovation agricole pour un développement rural durable générateur d'emploi", cofinancé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID) et géré par la Fondation CIDEAL, vise à favoriser l'inclusion socio-économique des jeunes femmes et hommes vulnérables des zones rurales du nord du Maroc. Cette initiative repose sur le transfert de technologies innovantes, la formation technique et l'intégration des jeunes au marché du travail au sein de leurs communautés rurales.

Dans ce contexte, le projet prévoit de développer une offre de formation adaptée aux besoins actuels du secteur agricole, avec une approche de durabilité environnementale. L'assistance technique spécialisée que nous recherchons sera responsable de la conception et la mise en œuvre de cette offre de formation. Cette offre de formation combinera des modules en ligne et en présentiel. L'objectif est de fournir une formation complète et accessible, adaptée aux divers niveaux académiques des participants, pour promouvoir l'innovation et la durabilité dans le développement rural.

## Objectifs de l'assistance technique

L'assistance technique que nous envisageons de recruter aura pour mission de :

- **Concevoir une offre de formation complète**, combinant des modules en ligne et en présentiel, répondant aux besoins spécifiques de formation dédié à l'innovation pour une agriculture environnementalement durable.
- **Assurer l'animation des sessions de formation**, en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées et participatives, tout en garantissant un suivi et une évaluation continue des bénéficiaires.

L'offre de formation devrait inclure un module général (**Module I**) et trois modules spécifiques (**Modules II, III et IV**) :

### **Module I : Fondamentaux des pratiques agricoles durables et valorisation des produits agricoles**

Introduction aux principes de durabilité dans l'agriculture, incluant la gestion des ressources naturelles, la réduction des intrants chimiques et l'intégration des pratiques respectueuses de l'environnement ainsi que la gestion et l'exploitation des déchets agricoles, l'introduction de techniques innovantes, et la promotion de l'économie circulaire. Ce module devrait également mettre l'accent sur l'orientation vers le marché actuel, en mettant en lumière les opportunités économiques de la mise en pratique d'une agriculture durable, ainsi que des approches pour améliorer la qualité et la commercialisation des produits agricoles.

### **Module II : Optimisation de l'agriculture à petite échelle**

Techniques et stratégies adaptées aux exploitations de petite taille, avec un focus sur la diversification des cultures, la valorisation des ressources locales et l'amélioration des rendements tout en minimisant l'impact environnemental.

### **Module III : Résilience face aux changements climatiques**

Les pratiques agricoles résilientes et les outils et techniques pour anticiper et atténuer les impacts des changements climatiques sur les systèmes agricoles.

### **Module IV : Gestion des semences**

Techniques de gestion des semences (stockage, sélection, reproduction) et bonnes pratiques pour renforcer la compétitivité sur le marché, tout en valorisant les savoir-faire locaux et les méthodes durables. Les participants apprendront à maîtriser les étapes essentielles du cycle de vie des semences, afin d'améliorer la qualité et la pérennité de leurs productions agricoles.

## Méthodologie

L'assistance technique adoptera une méthodologie en plusieurs étapes, structurée, **participative** et **inclusive**, intégrant systématiquement un environnement **sensible au genre**. Cette approche garantit la pertinence et l'efficacité des livrables attendus tout en mobilisant activement les parties prenantes et les bénéficiaires. L'objectif est de s'assurer que les contenus et les démarches reflètent les réalités du terrain et sont alignés aux objectifs du projet **PROJEUNE**.

## 1. Phase préparatoire : Collecte et analyse des données

- **Revue documentaire** : Cela inclura une consultation élargie de diverses sources documentaires. Cette approche permettra d'obtenir une vision complète des défis et opportunités en matière d'agriculture durable, d'innovation et de développement du marché.

## 2. Phase de conception : Développement des contenus de formation

- **Définition des objectifs pédagogiques** : Alignement sur les priorités identifiées, notamment le renouvellement générationnel, l'innovation, la durabilité, l'utilisation des nouvelles technologies et la génération de revenus dans le contexte local actuel.
- **Élaboration des modules** : Conception de quatre modules de formation (*I. Fondamentaux de pratiques agricoles durables et valorisation des produits agricoles, II. Optimisation de l'agriculture à petite échelle, III. Résilience face aux changements climatiques, IV. Gestion des semences*) en tenant compte des formats en ligne et en présentiel. Les modules de formation devront être conçus de manière détaillée et adaptée aux besoins des jeunes agriculteurs. Chaque module inclura les éléments suivants :
  - **Objectifs pédagogiques** : Définir les compétences et connaissances à acquérir à la fin du module, en lien avec les priorités identifiées.
  - **Contenu théorique** : Présenter les concepts clés, les théories et les informations essentielles liées à chaque sujet, en tenant compte des réalités locales et des besoins des bénéficiaires.
  - **Contenu pratique** : Inclure des exercices pratiques, des études de cas, des démonstrations ou des simulations pour permettre aux participants de mettre en application les concepts appris dans un contexte réel.
  - **Méthodologie pédagogique** : Décrire les approches pédagogiques utilisées (méthodes interactives, travaux en groupe, études de cas, discussions de groupe, etc.) afin de favoriser l'engagement des participants et d'assurer un apprentissage actif.
  - **Matériel pédagogique** : Fournir des supports de formation adaptés (présentations PowerPoint, fiches techniques, vidéos, guides pratiques) et des outils supplémentaires pour enrichir l'expérience d'apprentissage.
  - **Évaluation et suivi** : Définir les méthodes d'évaluation des acquis (quizz, tests, évaluations pratiques) pour mesurer l'efficacité du module et les progrès des participants. Un suivi post-formation pourra également être inclus pour observer l'application des compétences acquises sur le terrain.
  - **Durée du cycle de formations** : Le cycle de formations sera conçu pour une durée maximale de deux mois et demi, soit 10 semaines (pour les 4 modules).

## 3. Phase de mise en œuvre : Formation

- **Impartition des formations** : Les concepteurs des modules, en tant qu'experts, seront directement responsables de la formation des bénéficiaires. Ils utiliseront des approches interactives et des outils pédagogiques adaptés pour maximiser l'impact de l'apprentissage. Cela inclut des activités pratiques, des démonstrations, des études de cas réels, ainsi que des sessions de formation sur le terrain, notamment dans les parcelles agricoles du projet.

Le cycle de formations sera dispensé pour un totale de 400 personnes distribuées entre Ziaten et Meloussa, divisées en 16 groupes de 25 personnes (8 groupes par localité).

- **Suivi et évaluation continue** : Un système de suivi sera mis en place pour évaluer en continu l'avancement des bénéficiaires et ajuster les contenus de formation si nécessaire. Ce suivi permettra également de mesurer l'impact de la formation sur les pratiques agricoles des jeunes agriculteurs.

## Livrables

Les livrables attendus pour cette mission sont les suivants :

1. **Plan de travail détaillé**, décrivant les étapes et les activités prévues pour la conception de l'offre de formation ;
2. **Programme détaillé des formations**, en tenant compte des formats en ligne et en présentiel. Ce document devra inclure un calendrier des sessions en ligne et en présentiel, avec une description des différents éléments mentionnés dans le point 2 de la Méthodologie ;
3. **Rapport complet d'évaluation de la formation**, incluant les listes de présence (signées en cas de la formation en présentiel).

Les livrables seront fournis sous forme électronique dans des formats faciles à gérer.

## Durée de la consultation

La conception du cycle de formations durera 1 mois, à compter de la signature du contrat de prestations.

L'impartition des modules aura une durée maximale de 10 mois (pour les 16 groupes).

## Compétences requises

- Pour la **conception d'une offre de formation** la Fondation CIDEAL exige **au moins 2 expert(s)** (Senior et Junior), dont les qualifications doivent clairement correspondre aux profils indiqués ci-dessous :

EXPERT(E) 1	EXPERT(E) SENIOR
<b>Formation</b>	- Diplôme universitaire de niveau Master ou supérieur (BAC + 4 et plus) de préférence en agronomie, sciences agricoles ou similaire comme <b>exigence minimale</b> .
<b>Expérience</b>	- Minimum de 5 ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre d'offres de formation, de préférence dans le domaine agricole ou rural. - Expérience avérée en gestion de projets complexes et multi-acteurs, avec un focus sur le développement rural.
<b>Connaissances</b>	- Maîtrise des méthodologies de recherche qualitative et quantitative pour la collecte et l'analyse de données. - Compétences avancées en communication stratégique, y compris la création de supports visuels et audiovisuels.

	- Maîtrise du français et de l'arabe, à l'oral et à l'écrit.
--	--

EXPERT (E) 2	EXPERT(E) JUNIOR
<b>Formation</b>	- Diplôme universitaire de niveau (BAC + 3) de préférence en sciences de l'éducation, pédagogie, psychologie de l'éducation ou similaire comme <b>exigence minimale</b> .
<b>Expérience</b>	- Minimum de 2 à 5 ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre d'offre de formation, de préférence dans le domaine agricole ou rural. - Expérience antérieure dans des projets éducatifs, des activités de formation ou des initiatives similaires serait un avantage.
<b>Connaissances</b>	- Grande capacité d'analyse. - Bonne capacité de rédaction, et de synthèse en français. - Connaissance du contexte de l'intervention.

- Pour la **mise en œuvre des cours**, il est prévu qu'**au moins 2 formateurs** soient impliqués afin d'assurer une formation de qualité et une prise en charge optimale des participants.

La Fondation CIDEAL pourra, à tout moment, demander le remplacement d'un(e) expert(e) qui s'avère non conforme aux standards minimums de qualité technique requis par la nature de ce projet.

## Dossier de candidature

Le dossier de candidature des postulants/es devra comprendre une offre technique et une offre financière.

L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :

- a) Une lettre de soumission dûment signée ;
- b) Une synthèse de la compréhension des termes de référence, incluant la méthodologie proposée détaillée ;
- c) Le planning de la réalisation de la mission ;
- d) Les CV à jour des consultants/es dûment signés par ces derniers ;
- e) Les attestations de référence de missions similaires menées par les bureaux d'études.

L'offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors Taxes. A noter que l'offre financière doit porter toute éventuelle dépense liée à cette mission (frais de déplacement, hébergement et toutes autres charges liées à la réalisation de cette mission).

## Méthodologie d'évaluation des offres

L'évaluation des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

**Evaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale).**

Un score technique (St) avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique. Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

	Maximum	Score
<b>Total pour l'organisation et la méthodologie</b>	<b>25</b>	
● Compréhension globale du mandat et du contexte d'intervention	10	
● Clarté, structuration et cohérence de la méthodologie proposée	15	
<b>Experts / Expertise :</b>	<b>50</b>	
● Pertinence du profil et de l'expérience de l'équipe chargée d'exécuter la mission avec des projets similaires et selon les qualifications requises	15	
● Formation	5	
● Compétences fonctionnelles	5	
● Expérience professionnelle	15	
● Références (de missions similaires)	10	
<b>Méthodologie et approche proposée</b>	<b>25</b>	
● Qualité de l'approche proposée / méthodologie	15	
● Qualité du plan de travail proposé	10	
<b>Score total global</b>	<b>100</b>	

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera écartée à l'issue de cette première étape.

#### **Evaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)**

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra un score financier (Sf) de 100 points.

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Om/F$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

#### **Evaluation Finale de l'offre globale**

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière.

#### **Prémises de consultation**

Les prémisses de base du comportement éthique et professionnel de la part du consultant sont :

Anonymat et confidentialité : L'assistance doit respecter le droit des personnes à fournir des informations garantissant leur anonymat et leur confidentialité. D'autre part, toutes les informations dérivées de la relation avec la Fondation CIDEAL dans le cadre de cette consultance auront caractère confidentiel.

**Responsabilité :** Tout désaccord ou divergence d'opinion pouvant survenir entre les membres de l'équipe ou entre eux et les responsables du projet, relativement aux conclusions et/ou recommandations, doit être mentionné dans le rapport. Toute déclaration doit être soutenue par l'équipe ou enregistrer le désaccord à son sujet. Le consultant assumera l'entière responsabilité technique des services professionnels fournis pour le développement de cette consultation. Le consultant responsable du service qu'il fournit doit garantir sa qualité et être responsable du travail effectué, de sorte que, en cas de demande d'éclaircissement ou de correction, il ne peut nier sa participation. La documentation générée lors de l'exécution de cette consultation sera la propriété de CIDEAL.

**Indépendance :** Le consultant doit garantir son indépendance par rapport à l'intervention évaluée, n'étant pas liée à sa gestion ou à tout élément qui la compose.

**Incidents :** En cas de problèmes apparaissant au cours du travail de terrain ou dans toute autre phase de la consultance, ceux-ci doivent être signalés immédiatement au responsable de l'équipe de coordination désigné par CIDEAL. Si tel n'est pas le cas, l'existence desdits problèmes ne pourra en aucun cas être invoquée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats établis dans les présents Termes de Référence.

**Validation des informations :** Il est de la responsabilité du consultant de garantir la véracité et la qualité des informations recueillies pour l'élaboration des rapports, et sera responsable en dernier ressort des informations présentées dans le rapport de conseil. L'équipe de consultants doit assurer la qualité dans toutes les phases, au niveau technique, méthodologique, travail de terrain, analyse de l'information, rapport avec interprétation et poursuite. Si les travaux effectués n'ont pas la qualité requise, le rapport sera retourné et les derniers paiements ne seront effectués qu'une fois les lacunes corrigées.

**Remise des rapports.** En cas de retard dans la remise des rapports ou dans le cas où la qualité des rapports remis est manifestement inférieure à ce qui avait été convenu avec le CIDEAL, le rapport est renvoyé et les derniers paiements ne sont pas effectués tant que les irrégularités ne sont pas corrigées.

**Rédaction et publication des résultats du consultant.** Les résultats de la consultation, ainsi que les informations produites par et pour l'étude qui seront fournies sous forme d'annexes numériques sous forme originale .xlsx, .doc, etc. sont la propriété du CIDEAL, et seulement elle pourra utiliser le rapport issu de ce travail pour sa reproduction et son usage privé, en nommant toujours dans quel domaine il a été réalisé et l'auteur de celui-ci.

## Coordination et supervision

La supervision des travaux sera confiée à l'équipe de coordination désignée par CIDEAL.

## Procédure de soumission des offres

Les candidats intéressés sont invités à postuler dans le dossier de candidature, au plus tard le 27/12/2024, aux adresses mails suivantes : [abla.menebhi@cideal.org](mailto:abla.menebhi@cideal.org) et [margarida.debarros@cideal.org](mailto:margarida.debarros@cideal.org).

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.